



## AUTORISATIONS ENTREES ET SORTIES COLLEGE

### ELEVES INTERNES 2019-2020

Quel que soit l'emploi du temps de votre enfant donné en début d'année

NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....

#### ↳ MERCREDI

- reste à l'internat et participe aux activités et animations  
ou  
 quitte l'internat (retour en famille)
- } systematiquement pour l'année scolaire

avant le repas du midi                      ou                       après le repas du midi avant 14 h

En aucun cas l'élève interne ne peut quitter le collège seul. Le parent ou l'adulte correspondant doit venir signer une décharge, au moment de la sortie, auprès de l'éducateur d'internat sauf autorisation écrite préalable du responsable légal.

- rentre le mercredi soir avant 17 h 00                      ou                       rentre le jeudi matin  
 à 7 h 55  
ou  
 à l'heure de son 1er cours.

#### ↳ DEMANDES DE SORTIES EXCEPTIONNELLES (activités)

↳ Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, et 4<sup>ème</sup> ne peuvent pas sortir seuls du collège le mercredi après-midi. Les sorties exceptionnelles sont possibles avec un responsable légal ou un correspondant qui signe une décharge et vient chercher son enfant dans le collège.

↳ Les élèves de 3<sup>ème</sup> peuvent sortir seuls et de manière exceptionnelle (1 fois par mois maximum) à condition que les responsables légaux en fassent une demande écrite et motivée (nature de la sortie).

**Attention :** cette sortie reste ponctuelle (sauf pour les loisirs réguliers tels que la musique, le sport,...) ; elle ne peut pas dépasser 3 heures et demi, à savoir entre 13h et 16h30.

↳ elles doivent être **transmises au plus tard et impérativement :**

**X** concernant les **sorties du soir** : au plus tard pour le jeudi qui précède la semaine de demande de sortie prévue (ex : mot le jeudi pour demande de sortie chez le dentiste le lundi suivant),

**X** concernant les **sorties du mercredi** : au plus tard pour le lundi de la même semaine.

Date :

Signature responsable(s) légal(ux)

#### ↳ REGLEMENT DE L'INTERNAT

↳ votre enfant déclare avoir pris connaissance des règles de vie à l'internat et s'engage à les respecter,

↳ il s'engage à assumer les responsabilités qui pourraient lui être confiées dans le respect de sa personnalité et de ses aptitudes, par ses camarades et les responsables d'internat.

Signature de l'élève

\* N'oubliez pas de cocher les cases prévues à cet effet